

429 906\$ pour la première phase de reconversion de l'église de Berthier-sur-Mer

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Berthier-sur-Mer, le 4 avril 2024 – Après de nombreuses années de travail en amont du comité de travail sur le projet de l'église, la municipalité de Berthier-sur-Mer est fière d'annoncer qu'elle recevra un montant de 429 906 \$ pour la réalisation d'une première phase du projet de reconversion de son église. Cette confirmation de financement du ministère du Patrimoine canadien dans le programme Fonds des legs – Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, représente un véritable élan pour le projet et pour la communauté.

Travaux de base

Ce financement du Fonds des legs servira principalement à effectuer les travaux de base, soit l'aménagement de la nef de l'église en grande salle multifonctionnelle. Concrètement, le retrait des bancs, l'aménagement d'une scène et d'un rideau trompe-l'œil séparant le chœur de la salle sont prévus dans ces travaux ainsi que l'ajout d'équipements sonores et d'éclairage.

Le maire de Berthier-sur-Mer, M. Richard Galibois se réjouit de cette nouvelle. « Je tiens à remercier le ministère du Patrimoine canadien pour ce financement qui marque le lancement de notre projet de transformation, des espaces dont nous avons grandement besoin pour répondre au dynamisme de notre population. D'autres demandes de financement sont en cours de préparation et nous travaillons fort pour vous annoncer d'autres bonnes nouvelles. » Le maire soulignait également l'aide précieuse du député Mathieu Rivest dans l'obtention du décret qui autorise la municipalité à recevoir cette aide du fédéral : « Comme membre de la Commission de la culture et de l'éducation, M. Rivest a joué un rôle clé dans l'octroi du décret et je suis très reconnaissant de son aide. »

Rencontre publique d'information

La municipalité invite la population à une rencontre publique prévue le mercredi 17 avril prochain afin de faire le point sur l'avancement du projet et les prochaines étapes à venir. Rappelons que la transformation de l'église permettra d'offrir aux résidents de Berthier-sur-Mer une salle communautaire munie des équipements nécessaires pour la tenue d'événements festifs, culturels, communautaires et familiaux. La subvention obtenue dans le cadre d'un programme du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du programme Fonds des legs - Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine a été déposée dans le cadre du 350^e anniversaire de fondation de la concession (15 novembre 1672).